

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202507-075

Du 10 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Beaumont, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, PLANET Olivier, AUZAS Vincent, LAPORTE Jean-Pierre, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, ALLANO Marie-Claude, COULANGE François, DEFFREIX Christophe, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, HOURS Roland, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PIOLAT Didier (pouvoir de LASTELLA Carole), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PLANET Olivier (pouvoir de LACOUR Gladie), MARCHAL Yannick (pouvoir de DJIANN Nicole), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de BERRES Thierry), MAZILLE Didier (pouvoir de GOUBE Julien), COULANGE François (pouvoir de DUCLOUX Sébastien), GONTIER Philippe (pouvoir de PIC Gabriel), CHABANE Francis (pouvoir de SALEL Matthieu), CHOTIN Marie-Hélène (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), DEFFREIX Christophe (pouvoir de MANFREDI VIELFAURE Pascale).

Ont participé : CHENOT Lorraine

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 23

Pouvoir : 12

Date de la convocation 3 juillet 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AMENAGEMENT DE LA COUR DU « TRAIT D'UNION » : LANCEMENT DE L'OPERATION

Le Président présente le projet d'aménagement de l'ancienne cour du collège qui est recouverte de 1200 m² d'enrobé. En période estivale le site subi un fort ensoleillement.

Après concertation avec les usagers du site, il est envisagé de :

- Désimperméabiliser,
- Récupérer et infiltrer une partie des eaux pluviales,
- Végétaliser (grands arbres/zones enherbées et bosquet comestible, plantes grimpantes)
- Installer des ombrages sur les façades ensoleillées
- Gérer la circulation dans les espaces : Piétons et Véhicules occasionnels
- Créer un espace fonctionnel adapté aux pratiques artistiques et culturelles permettant l'accueil d'événements (Espace scénique 8x8m, gradins fixes de type théâtre verdure (roches et herbe)
- Poser du mobilier (tables, bancs..)

La nouvelle cour permettra de sensibiliser aux enjeux de l'eau et créer du lien entre les acteurs et usagers du site.

Budget prévisionnel HT

Terrassement et végétalisation	40 000
Gestion eaux pluviales	20 000
Ombrages	30 000
Etudes Divers et imprévus	10 000
Temps agent	5 000
TOTAL	105 000 €

Plan de financement

Agence de l'eau 50%	52 500
Fonds Vert 30%	31 500
Autofinancement	21 000
TOTAL	105 000 €

Planning

Automne 2025 : démarrage travaux phase 1 = terrassement, réseaux et plantations

Printemps 2026 : travaux phase 2 = ombrage des bâtiments

Le Conseil Communautaire,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Acter le projet d'aménagement de la cour du trait d'union,

Approuver le budget prévisionnel et le plan de financement du projet,

Solliciter une subvention de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du Contrat Eau et Climat,

Charger le Président de la mise en œuvre de la présente décision et l'autoriser à signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président

Jean-Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance

